

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2014.

La séance est ouverte à 18 heures 30 sous la présidence de Georges GERIN, Maire.

Présents : Georges GERIN ; Christine BRUYAT ; Philippe REVEL ; Jacqueline ROSSI ; Dominique DE GRÉGORIO ; Henri DUCARRE ; Christelle DUCHATEAU ; Isabelle KOUDOUOVOH ; Liliane MASNADA ; Florent PAILLÉ ; Evelyne REY ; Yves WITKOWSKI.

Absents excusés : Maxime MALJOURNAL (procuration à Christine BRUYAT).
Gérard CHAPOT (procuration à Georges GERIN).

Adeline DEBREUILLE et Christelle DUCHATEAU ont été nommées secrétaires de séance.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2014

Aucune remarque, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. EXAMEN ET VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2014.

Les budgets proposés ont été étudiés en Commission des Finances en date du 17 avril 2014.

BUDGET "QUARTIER DE LA GARE" :

Présenté par Liliane MASNADA, le budget s'équilibre en fonctionnement à 49 657,29 € et en investissement à 44 926,01 €.

Adopté à l'unanimité.

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT :

Présenté par Liliane MASNADA, le budget s'équilibre en fonctionnement à 222 149,44 € et en investissement à 167 940,73 €.

Adopté à l'unanimité.

BUDGET GENERAL :

Le Maire indique que le Budget présenté est un budget prévisionnel et qu'il sera sans doute nécessaire de recourir à un budget supplémentaire ou à des décisions modificatives au cours de l'année car le Conseil Municipal n'a pas encore pu chiffrer tous les travaux qu'il souhaite réaliser.

Il précise également que le montant global du budget est en baisse à cause d'une diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement (attribuée par l'Etat) et d'un déficit d'investissement 2013 élevé par choix de recours à l'autofinancement plutôt qu'à l'emprunt par la municipalité précédente.

Le Maire présente le budget primitif de l'exercice 2014:

En fonctionnement, il est proposé de voter les subventions suivantes :

- Harmonie l'Arène, 9 500 € (suite à la restitution de la compétence par la Communauté de Communes Bugey Sud).
- Sous les Lauzes, 150 € (association cantonale pour la gestion du patrimoine).
- Virieu Animations, 2 000 € (organisation de la fête du lac).

Christine BRUYAT indique que le budget primitif ne prévoit pas de financement pour l'aménagement des rythmes scolaires car l'étude et le chiffrage sont en cours. Leur éventuelle mise en place fera l'objet d'un budget supplémentaire.

Le budget général s'équilibre en fonctionnement à 933 163,07 € et en investissement à 493 418,61 €.

Adopté à l'unanimité.

3. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2014.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à la fusion des Communautés de Communes et au passage à la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU), la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) est perçue par la

Communauté de Communes Bugey Sud à compter de cette année.

Considérant les taux d'imposition fixés en 2014 par la Communauté de Communes Bugey Sud et afin que le montant des impôts versés par les ménages en 2014 n'augmentent pas par rapport à 2013, il convient de baisser les taux communaux.

La Commission des Finances propose les taux d'imposition suivants pour l'année 2014 :

Taux de taxe d'habitation	10.82 %
Taux de taxe foncière (bâti)	9.50 %
Taux de taxe foncière (non bâti)	31.08 %

Adopté à l'unanimité.

4. CREATION ET VOTE DU BUDGET « MAISON DE LA PRESSE ».

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la compétence « gestion des bâtiments commerciaux » est transférée de la Communauté de Communes Bugey Sud aux communes à compter du 1^{er} avril 2014. En conséquence, la commune de Virieu le Grand reprend la gestion du bâtiment de la Maison de la presse. Il propose la création du budget annexe « Maison de la Presse ».

Adopté à l'unanimité.

Présenté par Liliane MASNADA, le budget primitif « Maison de la Presse » s'équilibre en fonctionnement à 6 750 € et en investissement à 3 993 €.

Adopté à l'unanimité.

5. ACHAT DE L'ANCIEN CENTRE D'EXPLOITATION DE LA DDE.

Le Maire rappelle que le Conseil Municipal précédent avait décidé d'acheter l'ancien centre d'exploitation de la DDE situé route de Genève. Le Conseil Général demande au nouveau Conseil Municipal de prendre une délibération pour confirmer cet achat.

Adopté à l'unanimité.

6. INDEMNITES DU RECEVEUR MUNICIPAL.

Le Maire propose d'accorder une indemnité au Receveur Municipal qui assure pour la commune des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable.

Adopté à l'unanimité.

7. INFORMATIONS DIVERSES.

AFFAIRES SCOLAIRES

Philippe REVEL indique que la commission travaille toujours sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et que le nouveau ministre de l'Education Nationale a annoncé des mesures d'assouplissement à la réforme avec notamment des possibilités de modification des 9 demi-journées mais une interdiction de toucher aux 5 matinées d'école.

Une réunion publique aura lieu le **mardi 13 mai 2014 à 18h à la mairie** à l'initiative du Conseil Municipal.

Suite à une demande des parents d'élèves, la Commission Scolaire réfléchit aux tarifs de garderie, en particulier sur la possibilité de mettre en place un forfait mensuel.

Philippe REVEL remercie Nathalie GRONDIN et Jacqueline ASTIER pour le travail de recherche effectué. La possibilité d'accompagner les enfants en sorties scolaires leur a été accordée dans la mesure où le

service cantine est assuré.

La commission a visité les locaux scolaires. De nombreux problèmes ont été recensés, en particulier l'état des toilettes et l'étanchéité de la toiture à l'école de Sorémont.

COMMUNICATION

Christine BRUYAT informe le Conseil Municipal :

- que les commissions ont débuté leurs travaux sans attendre. Les prochaines réunions accueilleront les personnes non élues, qui ont fait part de leur souhait de participer (3 maximum par commission).
- que le premier bulletin municipal sortira le week-end du 8 mai 2014.
- qu'un travail sur la création d'un nouveau site internet de la commune a débuté, l'actuel étant obsolète. L'objectif est d'avoir un site attrayant, vivant et facile à mettre à jour.
- qu'un projet de journée des associations est à l'étude.
- que des réunions de quartier seront mises en place avec la désignation de référents par quartier.

Yves WITKOWSKI informe le Conseil Municipal qu'une nouvelle association de tennis va être créée et qu'actuellement, un court est fonctionnel grâce notamment au don d'un filet par le Tennis Club de Belley.

FLEURISSEMENT

Dominique DE GRÉGORIO indique qu'une réunion de préparation au fleurissement aura lieu prochainement.

DIVERS

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Direction de la Poste envisage de diminuer les horaires d'ouverture du bureau de poste à compter du 06 novembre 2014. Il convient de rester vigilant et mobilisé sur ce sujet.

8. QUESTIONS DIVERSES

Sans objet.

La séance est levée à 19h25.